

Zeitschrift: Revue historique vaudoise
Herausgeber: Société vaudoise d'histoire et d'archéologie
Band: 42 (1934)
Heft: 5

Artikel: L'Urba romaine : aperçu général
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-32656>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

REVUE HISTORIQUE VAUDOISE

L'URBA ROMAINE

Aperçu général.

Introduction.

De toutes les périodes qui se sont succédé à Orbe, cette « terre chargée d'histoire » suivant l'heureuse et poétique expression d'un écrivain et d'un artiste ¹, la période romaine est la plus intéressante peut-être à étudier. Et cela, elle le doit non seulement à l'importance et à la richesse des vestiges qu'elle a laissés sur place, mais aussi à un certain élément de mystère qui enveloppe encore l'origine, la nature, l'étendue même de l'Urba romaine.

L'emplacement d'Urba.

Différant en cela d'autres localités de notre pays, de Nyon en particulier où la ville moderne s'est élevée exactement sur les ruines de la colonie romaine, le sol de l'Orbe actuelle — je veux parler de la ville elle-même, à l'exclusion de sa banlieue — ne paraît pas avoir été occupé à l'époque romaine. En effet, ni dans les transformations d'immeubles, ni dans la pose de canalisations, ni dans les fouilles pratiquées pour d'autres motifs, on n'a signalé jusqu'ici la présence du moindre vestige romain.

La situation change dès la périphérie, où un certain nombre de trouvailles indique, à défaut d'un établissement im-

portant et continu, au moins un sol pratiqué à cette époque. En effet, dès le début du siècle où nous sommes, il a été trouvé déjà aux abords immédiats de la ville, dans les quartiers nouveaux, neuf monnaies romaines en six gisements différents ; quatre l'ont été dans les fouilles pratiquées pour la construction de maisons², les cinq autres lors de sondages effectués dans des jardins³.

Trois de ces gisements sont contigus⁴ et, outre les cinq pièces de monnaie qui en ont été retirées, la présence de tuiles brisées et de murs romains a pu être constatée sur deux d'entre eux⁵.

Il y avait donc là une construction certaine ; c'est au quartier dit de « La Croix », à l'entrée N.E. de la ville, nom dû, soit dit en passant, non point aux routes qui s'y croisent, mais rappelant — survivance lointaine — le souvenir de la grande croix de pierre qui, au XV^{me} siècle, se dressait à cet endroit^{5 bis}.

C'est toutefois sur le plateau de Boscéaz, à 2 ½ km. au N.E. de la ville, dans la direction d'Yverdon, que se trouvait l'agglomération romaine proprement dite, couvrant un espace d'au moins 500 mètres en tous sens.

Son nom.

Son nom, *Urba*, est connu par l'Itinéraire d'Antonin — le seul document de l'antiquité qui fasse mention de cette localité — comme celui d'une des stations de la grande voie militaire Milan-Strasbourg par le Col du Petit St-Bernard, Annecy et Genève⁶. Elle y est mentionnée comme se trouvant à 18 mille pas (27 km.) de Lacu Lausonio⁷ (Vidy, près Lausanne) et à 24 mille pas (36 km.) d'Ariorica (Pontarlier), chiffres correspondant bien à la réalité.

Rappelons que l'Itinéraire dit d'Antonin est un document authentique de l'antiquité paraissant remonter à la fin du III^{me} siècle de notre ère ⁸ et donnant la liste des principales voies militaires de l'empire romain avec la série des relais qui se trouvaient sur chacune d'elles, ainsi que l'indication de la distance les séparant les uns des autres.

Le second des documents authentiques que nous ayons hérité de l'antiquité latine sur ces questions de route, la fameuse « Table » dite « de Peutinger », ce document si curieux, si complet et d'une si grande importance pour tout ce qui touche aux voies de communication sous l'empire romain, ne donne malheureusement que le « crochet » correspondant probablement à *Urba* avec le chiffre XVI, mais sans indication de nom ⁹.

Qu'était Urba ?

Mais si le nom même d'*Urba* est connu, la chose qu'il représente reste un mystère. Qu'était *Urba* ? Aucun écrivain latin n'en a parlé. Était-ce un *vicus*, c'est-à-dire une modeste agglomération ouverte, à caractère campagnard ? une petite cité fortifiée ? une *villa*, terme par lequel il faut entendre non point une demeure isolée, mais bien tout un ensemble de constructions occupant un espace parfois considérable, tel qu'on en a retrouvé sur plusieurs points ? Les fouilles de « Pro Urba » ¹⁰ l'apprendront sans doute un jour. Pour le moment, elles ne font que débiter et ne peuvent fournir encore aucune réponse absolue à cette question. Le nombre, l'importance et la beauté des mosaïques découvertes sur cet emplacement relativement restreint, le fin marbre exotique employé pour certains revêtements, ainsi que les fragments de riche poterie retrouvés se rapportent en tous cas à un établissement luxueux ; aussi quelques-uns ont-ils cru trouver là une indication en faveur de la dernière hypo-

thèse : celle d'une *villa* gallo-romaine ou grande demeure seigneuriale composée de plusieurs riches bâtiments de maîtres accompagnés de toute la variété des constructions d'une exploitation agricole de ce genre.

D'autre part, le nom même de l'établissement, *Urba*, semble mal s'accorder avec l'hypothèse d'une propriété privée et la présence d'un vaste égout collecteur pourvu d'ouvertures latérales, avec bâtiments repérés à sa droite et à sa gauche, paraît devoir marquer sans conteste le tracé d'une rue principale, état de chose peu en harmonie avec l'hypothèse d'une simple « villa ». En tous cas, si « villa » il y a, nous y verrions non point une seule villa, mais un groupement de « villae » ; cependant, comme nous le disions tout à l'heure, l'exploration sérieuse et systématique du sous-sol d'*Urba* est loin d'être suffisamment avancée aujourd'hui pour qu'il soit possible de se prononcer avec certitude sur la question et nous estimons plus sage et surtout plus conforme à la réalité de déclarer tout simplement que, pour l'instant, le problème de savoir ce qu'était *Urba* demeure intact.

Le sol d'Urba et ce qu'il a livré.

Sur le vert plateau de Boscéaz, où s'élevait jadis toute une communauté humaine avec de nombreux et luxueux édifices richement décorés, rien ne subsiste au-dessus du sol. Comme pour tant d'autres gisements antiques, tout a été peu à peu rasé et soigneusement nivelé. L'Orbe romaine n'aura donc jamais le charme et la poésie qui émanent de ces vieilles ruines si nombreuses encore et si suggestives de France, d'Italie, de Sicile ou de l'Afrique du Nord, par exemple.

Cela ne veut pas dire qu'elle en ait moins d'intérêt, bien au contraire, car — chose étrange — son sol a déjà livré des pièces uniques et magnifiques, que n'importe quel grand musée serait fier de posséder, et en renferme encore sans doute.

En effet, si, extérieurement, rien n'attire l'attention du profane, à l'intérieur du sol on se heurte bientôt et — cela un peu partout — à des murs. Les fermiers du domaine l'ont d'ailleurs tous successivement appris à leurs dépens, témoin cet autre à qui l'on vantait l'intérêt de sa situation en plein centre de civilisation romaine et qui répondait avec son bon accent du cru : « Oui, ces « poisons » de Romains, voilà « nonante » francs qu'ils viennent encore de me coûter pour ma charrue ! »

Il est une constatation, en effet, qui a toujours vivement surpris ceux qui ont eu l'occasion de fouiller le sol de Boscéaz : c'est la faible profondeur à laquelle se trouve le sol antique. Les pavés de mosaïque ne sont qu'à 0 m. 30 à 0 m. 45 au-dessous de la surface, moins encore même, parfois, et nous avons vu de nos propres yeux, sur des mosaïques fraîchement découvertes, les sillons destructeurs laissés par le soc des charrues. A 0 m. 15 à 0 m. 20 sous le sol, on rencontre déjà des murs ou des pierres de taille !

Les mosaïques.

La spécialité d'*Urba*, si l'on peut s'exprimer ainsi, ce sont les mosaïques. Tant pour le nombre que pour l'importance, ses mosaïques font en effet à Orbe une place particulière. Aucun autre gisement romain de Suisse n'en a livré en pareille abondance ni surtout d'aussi belles ou d'aussi intéressantes, et, à eux seuls, ces vestiges de l'époque romaine constituent l'unique notoriété de la petite ville d'Orbe auprès de plusieurs cercles savants étrangers.

Les mosaïques conservées sur place à Boscéaz et visibles sont au nombre de six, auxquelles il faut en ajouter une septième¹¹, pour le moment encore sous terre, repérée au cours de la campagne de fouilles de quelques jours entreprise par « Pro Urba » dans l'été 1930 ; mais on en connaît presque autant, découvertes à diverses époques¹² et qui ont disparu dès lors, négligées ou détruites.

Mosaïques de 1841.

Les premières mosaïques dont on se soit soucié d'assurer la conservation furent découvertes en 1841 tout au bord de la route d'Orbe à Yverdon, en partie même sous celle-ci..

Il faut savoir qu'aux abords des deux premiers bâtiments-musées de Boscéaz, le tracé actuel de la route ne correspond plus à celui de l'époque, modifié qu'il fut par deux corrections successives, faites toutes deux, à 20 ans d'intervalle, pour sauver des découvertes archéologiques. La route d'alors longeait en effet le mur que l'on voit encore debout aux abords des deux bâtiments, tandis que, plus loin, il a été presque entièrement démoli ces dernières années^{12 b}.

Or, les enfants — toujours à l'affût des curiosités — n'ignoraient pas qu'en grattant au bord de la route à un endroit précis, on trouvait de jolis petits cubes de pierre de différentes couleurs. A plusieurs reprises, ils avaient même été dérangés dans leur travail et chassés par le garde-champêtre. On eut enfin l'idée d'examiner la place de plus près et c'est ainsi que l'on découvrit deux pavés à la mosaïque, séparés par un mur épais¹³.

Il avait été question tout d'abord de les transporter dans un des bâtiments publics de la ville d'Orbe¹⁴, dans l'idée que leur emplacement était trop éloigné. L'Etat, heureusement, se décida l'année suivante à les laisser sur place et à faire élever, pour les abriter, un bâtiment dont l'entretien

devait être à la charge de la commune. L'érection de ce bâtiment nécessita une première correction de la route, simple rélargissement pour lequel la commune céda gratuitement à l'Etat 45 toises¹⁵ de terrain pris sur le « Champ des Noyers »¹⁶. Telle est l'origine des trois constructions archéologiques qui, de 1842 à 1925, se sont élevées sur l'emplacement d'Urba.

L'une de ces deux mosaïques a toujours été envisagée jusqu'ici comme représentant un motif champêtre. Un char, traîné par deux bœufs, rentre à la ferme ; un jeune esclave vient à sa rencontre, un faisceau sous le bras et un seau à la main, tandis qu'un autre sonne du cor ; le tout entremêlé d'arbres : telle est la description courante. Or, d'après une idée nouvelle et toute récente de M. Etienne Clouzot, archiviste-paléographe et diplômé de l'Ecole des Chartes, un archéologue français très avisé, le sujet représenté sur ce morceau serait un départ pour la chasse : le char porte le lourd filet destiné à la capture des bêtes ; un rabatteur l'accompagne, son pot de feu à la main, un faisceau de torches sous le bras, tandis qu'un autre sonne du cor ou buccin, appuyé sur sa massue. M. Clouzot ayant exposé et commenté son sujet l'année dernière dans la *Revue historique vaudoise*¹⁷, je ne développerai pas sa théorie. Il me suffira de la rappeler ici en ajoutant que cette interprétation nouvelle, expliquant divers détails controversés et peu en harmonie avec un motif purement champêtre, est des plus ingénieuses et des plus intéressantes et paraît fort probablement être la bonne.

Remarquons que nous n'avons là qu'un simple fragment de bordure d'un ensemble qui devait être fort grand et fort beau sans doute, à en juger par l'importance et le soin du morceau conservé, lequel n'en constituait que le cadre.

L'autre pavé présente des motifs géométriques, des cubes, qui, à première vue, paraissent tous semblables, mais qui, dans le détail de leur ornementation, sont étonnamment variés.

Mosaïques de 1845.

Ces découvertes avaient excité l'intérêt. En 1845, le baron Gustave de Bonstetten, voisin de Boscéaz en sa belle résidence de Valleyres et collectionneur aussi passionné qu'infatigable, entreprit des fouilles dans le voisinage du bâtiment élevé pour abriter les découvertes de 1841 et ne tarda guère à mettre au jour deux nouvelles et superbes mosaïques ¹⁸.

L'une représentait le Labyrinthe, encadré de murailles percées de portes aux quatre angles et à chaque milieu. L'autre, la plus grande et la plus belle en même temps, recouvrait une surface rectangulaire de près de cinquante mètres carrés ¹⁹ renfermant 28 médaillons octogones aux plus belles couleurs, terminée par un hémicycle où l'on voyait, entre autres motifs, un triton sonnant du cor.

Cette mosaïque fut saccagée l'année suivante ²⁰ dans des circonstances demeurées assez obscures.

On avait fait construire, pour l'abriter provisoirement au cours de l'hiver, une petite baraque de planches pourvue d'une porte et d'une fenêtre. Le printemps venu, on s'était occupé d'assurer l'avenir de cette belle découverte lorsque — détail navrant — deux jours après que les autorités avaient reçu les plans et le devis pour une construction définitive, en pénétrant un soir ²¹ à l'intérieur du petit bâtiment, on s'aperçut avec stupeur que quelqu'un s'y était introduit en déclouant trois planches de la toiture et avait complètement abîmé la mosaïque à coups de pioche ! L'enquête, menée bien pauvrement, il faut le reconnaître, par le juge de paix d'alors ²², ne révéla rien, et l'affaire en resta là.

Si l'enquête n'aboutit à rien, les langues travaillèrent d'autant plus et l'on alla jusqu'à accuser M. de Bonstetten lui-même, inventant qu'il aurait fait commettre ce délit pour pouvoir s'approprier cette pièce et la faire « remonter » chez lui, ce qui, vaut-il la peine de le dire, est une infamie. La plupart imputèrent cet acte au fermier de Boscéaz ²³, lui attribuant cette invention de mettre un point final à la circulation du public qui lui « pilait » son champ en allant voir la mosaïque ²⁴. D'autres enfin firent porter leurs soupçons sur un vigneron congédié par M. de Bonstetten, qui se serait ainsi vengé ²⁵. L'auteur de cette destruction resta donc ignoré ; indubitablement, il faut la considérer comme un acte de vengeance ²⁶. Heureusement qu'entre temps, grâce à la prévoyance de M. de Bonstetten, le peintre Charles Béatrix, d'Yverdon, en avait exécuté de bonnes copies.

Tout cependant n'avait pas été anéanti ; il en restait le tiers environ, 14 médaillons, grands et petits, spécialement ceux du côté de l'abside ²⁷. La Municipalité ayant laissé à sa disposition les parties demeurées intactes, M. de Bonstetten put faire lever quelques panneaux dont l'un (le lapin broutant) est au musée de Berne, les autres à Lausanne ²⁸.

Mosaïque de 1862.

En 1862, nouvelles découvertes d'un égout assez volumineux ²⁹ orienté d'Orbe à Champvent — ce qui a donné naissance à la tenace légende d'un souterrain entre ces deux châteaux — et d'une cinquième mosaïque, la plus belle et la plus fine des sept survivantes, qui consola quelque peu de la perte de celle au Triton ³⁰.

D'une surface de 18 mètres carrés, elle présente treize médaillons de forme octogonale richement encadrés, dont les sept principaux figurent les divinités qui présidaient aux jours de la semaine. Les quatre médaillons d'angle re-

présentent des monstres marins, les deux autres les légendes de Narcisse et de Ganymède. Tout autour, une jolie bordure figurant divers tableaux de chasse ; aux quatre angles une tête symbolisant les saisons ³¹.

Cette mosaïque, multicolore, avec les nombreux petits cubes de pâte vitrifiée de toute nuance qui en soulignent certains détails et l'extrême finesse de son exécution, est vraiment admirable et peut soutenir avantageusement la comparaison avec les plus beaux morceaux retrouvés à l'étranger.

Notons que sa conservation imposa à son tour une nouvelle correction de la route cantonale, plus importante encore que la première.

Mosaïque de 1925.

En 1925, l'Association du Vieil-Orbe (« Pro Urba ») découvrit pour sa première campagne de fouilles trois nouveaux pavés contigus, à motifs divers, qui, eux aussi, sont désormais à l'abri d'un troisième petit bâtiment ouvert au public ³².

Mosaïque du Labyrinthe.

Au début d'août 1930, la seconde campagne de « Pro Urba » — six jours de fouilles — permit de repérer exactement ³³ l'emplacement de la mosaïque détruite en 1846, et de retrouver dans sa presque totalité celle contiguë du Labyrinthe, dont on n'avait plus entendu parler depuis sa découverte et que l'on considérait comme perdue.

Les textes des archives, en effet, relatifs à la découverte de 1845 et à la destruction de l'année suivante ³⁴ parlent toujours de *la* mosaïque et jamais *des* mosaïques. Dans les ouvrages de Bonstetten pas un mot. D'autres renseignements

contemporains, d'autre part ³⁵, mentionnant le Labyrinthe comme étant contigu à la mosaïque au Triton, on était en droit de le supposer détruit lui aussi. Nos fouilles d'il y a trois ans ont montré qu'il n'en était heureusement rien. Il n'en manque, en effet, qu'un seul morceau, le reste étant, à peu de chose près, dans le même état où M. de Bonstetten l'avait trouvé 85 ans auparavant, moins les quelques vestiges du motif central (Thésée et le Minotaure) complètement disloqués dès lors.

C'est, malgré ses mutilations, une pièce de grande valeur, le troisième motif de ce genre que nous ayons en Suisse, aussi faut-il vivement souhaiter que les démarches en cours aboutissent bientôt à sa sauvegarde, car chaque année qui s'écoule ajoute à sa détérioration. De dimensions sensiblement plus faibles que sa grande voisine, il mesure 15 mètres carrés environ ^{35 bis}.

Fouilles de 1932, construction rurale.

En 1932, enfin, les fouilles de « Pro Urba » ont mis au jour, à 150 mètres au N. de la dernière maisonnette-musée (1925), un bâtiment composé de 7 pièces et d'une cour en terre battue. Une des pièces dégagées, la plus petite, était pourvue d'un hypocauste dont la base des piliers était encore en place. Les murs de ce bâtiment, encore debout sur une hauteur de 0 m. 90, étaient composés de bonne pierre soigneusement assemblée. Chose intéressante, il semble que l'on soit là en présence d'une installation agricole.

Relevons, parmi les particularités notées au cours de ces fouilles, l'utilisation dans les fondations de ce bâtiment de matériel provenant d'édifices antérieurs. L'extrémité du long et gros mur formant le fond du bâtiment reposait en effet sur une grande et belle dalle plus large, soigneusement alignée à l'intérieur du bâtiment, tandis qu'elle dépassait

la largeur du mur de 5-10 cm. sur sa face extérieure. Le bâtiment serait donc tardif, sentiment confirmé d'ailleurs par divers détails de construction, postérieur sans doute aux premières invasions.

De tout cela, il ne reste plus rien de visible à l'extérieur du sol. En effet, après la photographie, le mesurage et le relevé exact de l'ensemble et des détails, il a fallu tout recombler et niveler le terrain pour les nécessités de la culture, heureux déjà d'avoir pu ajouter quelques détails de plus au plan souterrain d'*Urba* qui, lentement, se développe à chaque campagne de fouilles.

Trouvailles diverses.

Outre les mosaïques, le sol de Boscéaz a livré aux chercheurs, en assez grande abondance déjà, toute la pacotille habituelle des stations romaines : tuiles à rebords, plusieurs avec empreintes d'animaux, fragments d'hypocaustes, de conduites, de colonnes diverses, verreries et poteries, intactes ou brisées, de la plus grossière à la plus fine, à la plus artistement décorée, dont une avec une marque de potier qui se retrouve à Avenches et à Vindonissa ³⁶, une autre avec de curieux *grafitti* jusqu'ici indéchiffrés ³⁷, une sonde trouvée jadis avec son étui dans l'égout ³⁸ en compagnie d'un sceau en pierre verte portant l'inscription incomplète ...ANIRA, une passoire en bronze, des fragments de bijoux, un style en fer, plusieurs fibules en bronze, des grains de collier, de nombreux cubes en pâte de verre multicolore, des armes et des casques ³⁹, deux statuettes en bronze, l'une de *Spes* (l'Espérance) et l'autre de Mercure, le fragment d'un fût de milliaire de l'empereur Caracalla ⁴⁰.

Mentionnons à part cet énigmatique et curieux petit objet — jusqu'ici unique en son genre — découvert en 1749, dont l'extérieur rappelle un peu le treillis d'une corbeille et dont

le dessus montre huit petits poissons sculptés, objet naïvement qualifié dans les Registres du Conseil du nom de « panier à poissons » ⁴¹.

Tous ces objets, récoltés avant la fondation du Vieil-Orbe — il ne date que de 1923, — qui composeraient déjà un intéressant petit musée local, sont dispersés ; les uns ont disparu, les autres se trouvent disséminés ici et là dans des musées ou des collections particulières, à Berne, à Lausanne, Zurich même ; quelques-uns seulement sont à Orbe.

Monnaies.

Quant aux monnaies, c'est par centaines, je crois pouvoir l'affirmer, qu'elles ont été retirées du sol d'*Urba*. M. Carrard, qui fut syndic d'Orbe au début du siècle passé, en possédait déjà une petite collection de 43 pièces, dont 1 en or, 17 en argent et 25 en bronze ⁴², collection qu'il augmenta par la suite ⁴³ ; M. de Bonstetten, qui explora plus que tout autre le sol de Boscéaz, avoue en avoir retiré en grand nombre ⁴⁴, ce que l'on peut croire aisément. Le fait suivant, qui rappelle la pêche miraculeuse, suffirait à le prouver.

M. Mercier, dont j'ai déjà fait mention à plus d'une reprise, cet ancien voyer du district qui mourut à 98 ½ ans après avoir traversé les trois quarts du siècle passé, me racontait jadis qu'en rentrant un jour de la chasse il s'était arrêté vers deux hommes qui cherchaient des monnaies pour M. de Bonstetten — il les payait 4 sous pièce — et qu'en 40 minutes environ il en avait vu sortir 28 !

Dans cet âge d'or, les enfants du fermier trouvaient, eux aussi, assez fréquemment des monnaies. Ils les apportaient généralement en ville et les distribuaient à leurs camarades qui — l'enfance est ingénieuse et fait flèche de tout bois — les utilisaient en guise de plaques de métal pour jouer au « palet » ou aux « haricots » ⁴⁵.

En plus de leur valeur numismatique, ces médailles ont le grand intérêt de nous fournir de précieuses indications sur la durée de la colonisation romaine. Les plus anciennes sont de Trajan⁴⁶; les plus récentes de Valentinien⁴⁷, Valens⁴⁸ et Gratien⁴⁹; les plus nombreuses de Gallien⁵⁰ et d'Aurélien⁵¹, ce qui indique un établissement ne remontant guère au delà du début du II^{me} siècle, atteignant sa plus grande prospérité au III^{me} siècle et ruiné au IV^{me} siècle par les vagues successives des invasions qui submergèrent à cette époque le monde romain dans sa presque totalité.

Le sort d'Urba.

Quand, pareils à ces nuées de sauterelles qui s'abattent en un point du Midi et transforment les vertes cultures en une image de la désolation, les dernières hordes barbares eurent passé sur le pays n'y laissant que des ruines, le site ravagé d'*Urba* paraît avoir été abandonné durant quelques siècles.

Sur une partie de cet emplacement s'éleva plus tard un hameau qui, des buis alors abondants en ces lieux, prit le nom de Boscéaz⁵². Après avoir subsisté quelques siècles, à son tour ce hameau disparut, victime sans doute des épidémies de peste qui, à tant de reprises, désolèrent notre pays. Son territoire forme aujourd'hui un vaste domaine, propriété de la ville d'Orbe⁵³, le domaine de Boscéaz, où, depuis l'antiquité, année après année, la charrue tourne et retourne les fragments de marbre, de tuiles et de poteries, ainsi que les petits cubes épars arrachés par son soc aux mosaïques des palais d'autrefois, diminuant toujours plus, lentement mais sûrement, le nombre et la beauté des vestiges enfouis sous le sol. *Sic transit gloria mundi.*

S.-W. POGET.

NOTES

¹ Gonzague de Reynold, *Cités et pays suisses*.

² Maisons Fehlmann (une Faustine) et Barraud, receveur, toutes deux à « La Croix » ; maison Jaquier, aux Granges St-Martin, chemin de l'Usine à gaz (un Vespasien et un Hadrien, ces dernières entrées au Musée d'Orbe).

³ Trois (dont un Néron et un Marc-Aurèle) dans la campagne de « La Croix », aujourd'hui propriété Dubath, la quatrième à « la Dame » dans le jardin Cuhat (un Autorien le Pieux, grand bronze, au Musée d'Orbe), la cinquième dans la campagne de Bellevue (un moyen bronze complètement effacé).

⁴ Propriétés Dubath, Fehlmann et Barraud.

⁵ Propriétés Dubath et Fehlmann ; constatations faites lors des fouilles pour la construction de l'immeuble Fehlmann, par M. Decollogny, président du Vieil Orbe. Dans la propriété voisine, les trois monnaies retrouvées l'ont été par l'ancien propriétaire, M. Duperrex, le long d'un mur antique également.

⁵ bis Fréd. Barbey : *Orbe sous les sires de Montbéliard et de Chalon*.

⁶ Le col du Grand St-Bernard figure lui aussi dans l'itinéraire pour la route Milan-Mayence ; mais, à partir de Vevey (Vibisco) le tracé indiqué passe par Moudon, Avenches et Augst.

⁷ Orthograhe des éditions Parthey et Pinder (1848) et Konrad Miller (1916).

⁸ V. Konrad Miller : *Itineraria romana*, Stuttgart, 1916.

⁹ Pour les personnes qui ne connaîtraient ces deux documents que de nom, nous ajouterons les quelques renseignements que voici, susceptibles de les intéresser.

L'itinéraire dit d'Antonin, qui n'a rien à voir avec aucun des empereurs ayant porté ce nom, paraît remonter à l'époque de Dioclétien [règne : 284-305]. Ses indications sont données sous forme de listes de noms de localités, groupées par trajets, généralement sans commentaires quelconques. En regard de chaque nom figure l'indication de la distance calculée presque partout en mille pas. Pour certaines régions de la Gaule, le compte est fait en lieues = 2220 mètres, soit 1 ½ mille ou encore 8 stades grecs à 185 mètres. Deux parcours offrent un intérêt particulier pour leur double numérotation indiquée à la fois en milles et en lieues.

Le second document, lui, est connu sous le nom de « Table de Peutinger », du nom du juriste Konrad Peutinger, auquel il avait été légué en l'an 1508 par l'humaniste viennois Konrad Celtes, bibliothécaire de la cour, qui l'avait découvert on ne sait ni où ni comment. Ce précieux manuscrit est à la Bibliothèque de Vienne depuis 1738.

L'auteur de cet ouvrage avait adopté un système de notation graphique tout différent, celui de *lignes* reliant les localités, lignes brisées à chaque relai mentionné et surmontées de l'indication des noms et de la distance, le tout agrémenté de symboles en couleur.

L'original se composait de 12 feuillets en parchemin dont le premier est perdu, feuillets dont la dimension varie de 33-35 cm. de hauteur sur 57-67 cm. de longueur, ce qui lui donne une vague allure de carte Michelin. Le réseau noté dans la « Table » est beaucoup plus complet que celui de l'« Itinéraire ». Il comprend la presque totalité des voies romaines importantes au IV^{me} siècle de notre ère, avec un total d'environ 100,000 km. embrassant l'espace compris entre Gibraltar et les Indes, à travers l'Europe, l'Asie, l'Afrique du Nord et l'Asie. C'est un document unique et d'une inestimable valeur.

¹⁰ Association du Vieil Orbe (« Pro Urba »), fondée en 1923.

¹¹ La mosaïque du « Labyrinthe », découverte en automne 1845 par le baron G. de Bonstetten et que l'on croyait avoir été détruite l'année suivante en même temps que sa voisine, la belle mosaïque au Triton.

¹² A plus d'une reprise les « registres du Conseil » en mentionnent, notamment au XVIII^{me} siècle ; le Dr Louis Levade, dans son *Dictionnaire géographique, statistique et historique du canton de Vaud*, publié en 1824, à l'article « Boscéaz », en mentionne également.

¹² b Ce mur était destiné à séparer la route des vignes qui, à un moment donné, avaient été plantées sur la plus grande partie du plateau de Boscéaz au sud de la route, dans ce qui consiste aujourd'hui en champs et en prés. L'établissement d'un vignoble exigeant un défonçage complet et profond, les probabilités de retrouver des restes intacts sont beaucoup moindres de ce côté-ci de la route que de l'autre qui est toujours resté en champs.

¹³ Renseignements donnés à S.-W. Poget par M. L. Mercier, ancien voyer du district d'Orbe, mort presque centenaire en 1925, qui était un de ces enfants. .

¹⁴ Tour carrée, Eglise ou « Hôpital Neuf » (= Gendarmerie et Prisons d'aujourd'hui).

¹⁵ Environ 87 mètres.

¹⁶ Procès-verbaux de la Municipalité d'Orbe, archives de la ville.

¹⁷ V. *Revue hist. vaud.*, juillet-août 1933 : « La chasse au filet au temps des Romains », par Etienne Clouzot.

¹⁸ Découvertes les 30 septembre et 1^{er} octobre 1845.

¹⁹ 30 pieds de long (=9 mètres) sur 18 pieds de largeur (=5 m. 40), d'après le procès-verbal sur l'état des lieux du juge Golaz, 1846. Les dimensions exactes sont de 9 m. 35×5 m. 25, sans l'abside.

²⁰ Cet acte de vandalisme se passa entre le lundi 15 et le vendredi 19 juin 1846, sans qu'il ait été possible de préciser davantage (Enquête du Juge de paix du 21 juin 1846).

²¹ Vendredi soir 19 juin 1846, à 5 heures.

²² M. Ad. Golaz.

²³ M. David Flaction.

²⁴ Je dois dire que rien, dans le procès-verbal de l'enquête, ne permet de conclure à la culpabilité du fermier. L'enquête fut, il est vrai, des plus sommaires, faite au premier moment d'émotion, et l'affaire fut classée sans qu'on y revînt plus tard et qu'on suivît aucune des pistes relevées les jours suivants par l'opinion publique; elle se borna à un simple interrogatoire sommaire de trois membres de la famille Flaction et fut nettement insuffisante.

²⁵ Cette piste, elle aussi, resta officiellement ignorée de la Justice. Tous ces détails, échos lointains des « cancons » de l'époque, ont été donnés à S.-W. Poget par M. L. Mercier l'ancien voyer déjà cité témoin oculaire de ces événements.

²⁶ Telle était en tous cas l'opinion formelle de M. Henri Bergher municipal d'alors.

²⁷ Constat de l'état des lieux du procès-verbal judiciaire fait le 21 juin 1846.

²⁸ En particulier les divers morceaux ajustés pour former la superbe table du Musée archéologique.

²⁹ 1 m. 35 de hauteur sur 1 m. de largeur.

³⁰ Pour la finesse des cubes, la mosaïque au Triton était identique à celle de 1862; nous en avons retrouvé des milliers lors de nos fouilles de 1930.

³¹ Les reproductions de ces diverses mosaïques, ainsi que des autres trouvailles faites sur l'emplacement d'*Urba*, se trouvent dans le petit volume intitulé « *Urba*, mosaïques et vestiges romains de Boscéaz près Orbe », par M. Barbey, L. Decollogny, S.-W. Poget, Orbe, 1929 (épuisé).

³² La mosaïque centrale (feuilles de laurier) avait été mise au jour une première fois au début d'octobre 1863 par M. de Bonstetten et son ami le professeur Jahn, de Berne. Il avait alors été question d'enlever quelques morceaux pour les placer dans l'un des deux bâtiments-musées (1841 et 1862), M. de Bonstetten offrant même à la municipalité de prendre la moitié des frais à sa charge; mais ce projet n'eut pas de suite et la mosaïque, recouverte, retomba dans l'oubli.

Elle en fut retirée dans la matinée du mardi 23 novembre 1915 où, en plantant une rangée de poiriers dans le grand champ longeant la route, les ouvriers tombèrent sur elle. On crut, à ce moment, à une mosaïque nouvelle; mais, la saison étant trop avancée pour rien entreprendre, on la recouvrit de terre après en avoir relevé le dessin. « Repiochée » accidentellement en 1916 et 1919 par les fermiers, elle fut enfin mise au jour dans les fouilles de 1925.

Les deux autres sont « inédites ».

³³ Le beau *Recueil d'antiquités suisses* du baron de Bonstetten et ses deux suppléments, si richement illustrés, pèchent malheureusement par défaut général d'indications précises de lieu ou de dates dans les découvertes mentionnées.

³⁴ Registres des procès-verbaux de la Municipalité et registres des Enquêtes dans le cercle d'Orbe.

³⁵ Article anonyme — probablement du prof. Jahn — de la *Gazette de Lausanne* du 17 octobre 1845 relatant la découverte ; notes manuscrites de A. Bron, archiviste de l'Etat de Vaud et conservateur du Musée de Lausanne, dans son volume du *Dict. géogr., statist. et histor.*, de Levade, à la Bibliothèque cantonale de Lausanne.

^{35 bis} Exactement : 4 m. 70×3 m. 50.

³⁶ CIBISVS FEC(it), trouvée par S.-W. Poget en 1915. Bonstetten, 1^{er} supplément, pl. VI, fig. 17, en mentionne une autre, mais sans indiquer le nom du potier.

³⁷ Bonstetten : 2^{me} supplément, pl. XII, fig. 13.

³⁸ Bonstetten : 2^{me} supplément, pl. XII, fig. 11 à 12.

³⁹ Bonstetten : *Recueil d'antiquités suisses*, pl. XV, fig. 19 ; pl. XVIII, fig. 4, 5 et 6 ; pl. XIX, texte ; 1^{er} supplément, pl. VI, fig. 17 ; pl. XVIII, fig. 15 ; pl. XIX, fig. 1.

⁴⁰ De l'année 213 ap. J.-C., à peu près identique pour son inscription aux trois autres milliaires (St-Prex, Montagny, Soleure) du même empereur que nous avons en Suisse. Voir *Le milliaire romain de Boscéaz près Orbe*, par S.-W. Poget, libr. Velay, Orbe, 1932.

⁴¹ Offert par le Conseil d'Orbe à « Sa Grandeur M. le Sénateur de Muralt », qui habitait alors Montcherand et transmis par lui à la Bibliothèque publique de Berne, d'où il a passé au musée de cette ville ; c'est un petit bloc de marbre gris du poids d'environ 4 kg. Voir *Urba*, etc., ouvrage déjà cité, p. 23-26 et pl. II.

⁴² Levade : *Dict. géogr., statist. et histor. du Canton de Vaud*, art. Boscéaz.

⁴³ A. Baron : Notes manuscrites en supplément à l'art. précédent. Ces monnaies font partie du médailler cantonal de Lausanne.

⁴⁴ *Recueil d'antiquités suisses*, pl. XIX, texte.

⁴⁵ Renseignements de M. Mercier à S.-W. Poget.

⁴⁶ Trajan : 98-117 ap. J.-C. Notons cependant parmi les monnaies retrouvées à Boscéaz un Drusus, du début du 1^{er} siècle et peut-être deux Augustes qui *passent* pour provenir de la région de Boscéaz.

⁴⁷ Valentinien : 364-375 ap. J.-C.

⁴⁸ Valens : 364-378 ap. J.-C.

⁴⁹ Gratien : 367-383 ap. J.-C.

⁵⁰ Gallien : 253-268 ap. J.-C.

⁵¹ Aurélien : 270-275 ap. J.-C.

Toutes ces dates sont tirées de R. Cagnat : *Cours d'épigraphie*, 4^{me} éd., Paris, 1914.

⁵² Boscéaz, écrit aussi Bossaye, serait paraît-il dérivé de buxetum = lieu où croît le buis (buxus), comme les Bossey, Bossay, Bossy, de Suisse et de France.

⁵³ Acheté en 1587 à noble Charlotte de Martines pour le prix de 6500 florins, « monnoye de Savoye » (renseignement communiqué par M. L. Decollogny, président du Vieil-Orbe).